

# MANAGEMENT DE LA SÉCURITÉ EN ENTREPRISE

Durée

2 jours

Référence Formation

6-SP-HOBOR

## Objectifs

Donner aux encadrants les connaissances et les outils pour mener à bien une politique de prévention  
Pérenniser l'entreprise en respectant les obligations légales

## Participants

Animateur qualité, chef de service, chef d'équipe, manager

## Pré-requis

Pas de prérequis spécifique

## Moyens pédagogiques

Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation équipée d'un vidéo projecteur, tableau blanc et paperboard ainsi qu'un ordinateur par participant pour les formations informatiques.

Positionnement préalable oral ou écrit sous forme de tests d'évaluation, feuille de présence signée en demi-journée, évaluation des acquis tout au long de la formation.

En fin de stage : QCM, exercices pratiques ou mises en situation professionnelle, questionnaire de satisfaction, attestation de stage, support de cours remis à chaque participant.

Formateur expert dans son domaine d'intervention

Apports théoriques et exercices pratiques du formateur

Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle des participants

Réflexion de groupe et travail d'échanges avec les participants

Pour les formations à distance : Classe virtuelle organisée principalement avec l'outil ZOOM.

Assistance technique et pédagogique : envoi des coordonnées du formateur par mail avant le début de la formation pour accompagner le bénéficiaire dans le déroulement de son parcours à distance.

## PROGRAMME

- **Présentation de la formation, des participants et de leurs attentes spécifiques**

- **Introduction**

- **La prévention en France**

Le réseau prévention français (acteurs externes)

Définitions

Les enjeux de la prévention en France et par comités techniques nationaux

- **La prévention dans l'entreprise**

Les enjeux prévention au sein de l'entreprise

Les acteurs prévention internes

Présentation des taux et analyse du nombre d'accidents de travail (AT)

- **La réglementation**

## CAP ÉLAN FORMATION

www.capelanformation.fr - Tél : 04.86.01.20.50

Mail : contact@capelanformation.fr

Organisme enregistré sous le N° 76 34 0908834

[version 2023]

Les principes généraux de prévention  
Les obligations du chef d'entreprise et des encadrants  
Les obligations du salarié  
La délégation de pouvoir

**- La prévention au quotidien**

Le rôle de l'encadrant  
Comment faire appliquer les règles  
Analyse d'un accident de travail  
Mise en place d'un plan d'action  
Les relations avec les acteurs externes (Médecine du travail, CARSAT, inspection du travail, □)

**- Bilan, évaluation et synthèse de la formation**